



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 JUILLET 2022

Mairie de Groissiat

**Présents** : Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Evelyne Morand, Nathalie Balland, Déborah Beauchesne, Magalie Gaillot, Sandrine Mastronardi, Stéphanie Volle.

Messieurs Eric Roposte, Hervé Amiot, Sébastien Brulhart, Laurent Delley, Fabien Dugas, Xavier Faivre, Jean Neto.

**Excusé(s)** : -

**Secrétaire de séance** : Madame Déborah BEAUCHESNE

**Date de convocation** : 13 juillet 2022.

### Approbation du compte rendu de la séance du mardi 14 juin 2022

### Compte rendu des décisions du Maire

. Insertion d'un encart communal, pour une valeur de 396 €, dans le calendrier 2023 des pompiers d'Oyonnax, afin de les remercier publiquement de leur dévouement auprès de nos concitoyens, à l'occasion de leurs fréquentes interventions. Madame le Maire en profite pour saluer plus particulièrement nos pompiers habitant Groissiat.

### Comptes rendus des commissions

**1/ Commission finances – juridique – informatique** : la commission ne s'est pas réunie.

. Situation de trésorerie stable.

. Les opérations de transfert du serveur informatique de la mairie sont en cours.

. Travaux de réfection du monument aux Morts du cimetière : malgré la proximité géographique du site, le prestataire peine à se procurer la pierre d'Hauteville nécessaire. Nous avons accepté de décaler la fin de chantier à septembre.

### 2/ Commission travaux – forêt :

#### Travaux

. **Intérieur Ecole** : La commission s'est rendue sur place. Finalement, les armatures des plafonds sont en bon état et seules les dalles seront à remplacer. En parallèle, la pose des luminaires est réalisée. La confection du placard mural est en cours. Suite au constat effectué lors du démontage, des remplacements de gaines de VMC endommagées ont été prévus.

. **RD 106 Route du Puits** : suite à la pétition de certains riverains, se plaignant de la vitesse dans ce secteur, Madame le Maire et Eric Roposte ont rencontré les responsables de l'agence routière départementale de Montréal La Cluse. Le constat réalisé sur place confirme que la présence de la zone 30 avec ralentisseurs et la présence de trottoirs sont censés sécuriser la circulation de l'ensemble des usagers. Mais, malheureusement, ce sont les comportements dangereux de certains (vitesse excessive, stationnement sur les trottoirs) qui sont en cause. L'incivisme est un fléau.

Afin de faire un point précis de la situation, il a été décidé d'emprunter un radar pédagogique à la Commune de Balignat. Il sera installé en septembre et permettra de connaître précisément les comportements des usagers : fréquentation, horaires et bien sûr vitesse. Une réflexion sera menée sur la base de ces statistiques.

. **Sécheresse et entretien des terrains, coupe des arbres secs** : des propriétaires ont été contactés et ont indiqué qu'ils avaient prévu de réaliser l'entretien de leurs terrains rapidement. Il est rappelé que tout propriétaire doit entretenir ses terrains pour éviter de créer des nuisances au voisinage (risque de feu, de présence de nuisibles, de propagation de maladies parasitaires du bois, ...)

En matière de sécheresse, le Haut-Bugey est désormais placé en situation d'alerte entraînant des restrictions d'usage de l'eau dont les modalités ont été mises en ligne sur le site internet de la Commune et sur l'application Panneau Pocket.

. **Aménagements de voirie et stationnement Vieil Alex** : suite au dépôt de notre demande, HBA a validé l'attribution d'un fonds de concours de 30% soit 5 373.60 €.

### 3/ Commission affaires scolaires, vie associative, culturelle, communication, social +

#### Ecole :

. Les coloris des nouvelles peintures ont été définis.

. Les enfants de maternelle seront regroupés dans une classe de trois niveaux PS-MS-GS et notre ATSEM sera entièrement dédiée à cette classe, le matin et l'après-midi. Une employée du périscolaire pourra apporter un soutien au binôme enseignante-ATSEM à la sortie de la sieste.

Il y aura quatre enfants de grande section en triple niveau avec les CP et des CE1 Cette classe sera prise en charge par l'enseignante.

### **Services périscolaires :**

En raison d'un départ en retraite, à compter de février, la commune devra recruter un agent de service pour le restaurant scolaire sur une plage horaire allant de 11h30 à 13h30. Idéalement, le recrutement se fera localement. Un appel à candidature sera lancé en temps utile.

Le service de garderie du matin et du midi sera assuré par nos employées actuelles dans le cadre d'une réorganisation de leur emploi du temps.

. Petit Citoyen : ce projet a été finalisé et sera présenté aux élèves de CM2 lors de la réunion de rentrée avec l'enseignante et les familles, fin septembre.

### **Fête du village des 10 et 11 septembre :**

Une décoration d'inspiration « guinguette » a été validée : tee-shirt blanc, foulard rouge, petits nœuds Vichy, nappes ...

Dimanche 11 septembre, le repas tartiflette sera vendu 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants. Les cartes sont d'ores et déjà en vente par les associations.

### **4/ Commission cadre de vie – environnement – citoyenneté**

**Cimetière** : la commission réfléchit à une solution pour cacher les deux poubelles du cimetière, probablement par l'installation d'une barrière type claustra.

**Ambroisie** : nos référents « ambroisie » ont effectué des signalements de présence de cette plante le long de la RD106 en direction d'Ijean. Entretemps, les services du Département ont passé la débroussailleuse sur les abords de cette route.

**SR3A** : Une opération nommée Inond'action est lancée par le SR3A afin d'impliquer les particuliers dans le suivi de l'état des rivières. Il nous est demandé de désigner 12 habitants susceptibles de participer à ce dispositif. Sébastien Brulhart, référent SR3A, sera chargé de superviser cette désignation.

**Incivilités** : les signalements à retardement ne servent à rien. En cas de faits le justifiant, il faut composer le 17 en temps réel.

Pour les autres types de nuisances, il faut apprendre à parler à ses voisins directement, sur le ton du dialogue. Cela résout bien souvent des malentendus. Vos élus peuvent aussi, dans une certaine mesure, être des relais d'informations auprès de la mairie.

**DECI : défense incendie communale** : l'agriculteur d'Ijean a été contacté à plusieurs reprises afin qu'il fournisse à la Commune les éléments précis relatifs à sa surface d'exploitation couverte. Un retour de sa part est nécessaire afin de faire avancer le dossier d'installation d'une réserve d'eau type bache à Ijean.

### **Extrait des délibérations adoptées à l'unanimité**

#### **Convention tripartite - entre les communes de Bellignat, Oyonnax et Groissiat - d'offre de concours pour la prise en charge partielle des travaux relatifs à l'entretien de la route de Nierme.**

Madame le Maire rappelle que suite à une requête, fin 2020, de la Commune de Bellignat, nous demandant de participer à la réfection de la voie forestière de Nierme desservant une partie de la forêt communale, plusieurs réunions ont eu lieu pour examiner le niveau de travaux nécessaires et le degré de participation des trois communes concernées.

Compte tenu des surfaces de forêt concernées, il en ressort que la répartition se décompose comme suit :

- . 4 % pour Groissiat
- . 27 % pour Oyonnax
- . 69 % pour Bellignat

Les travaux initiaux de remise en état sont estimés à 30 160 euros HT.

Ensuite, il serait nécessaire de réaliser un entretien régulier sur la durée du mandat à hauteur de 10 000 à 12 000 € annuels, selon les mêmes pourcentages de répartition.

Les services de la Commune de Bellignat ont rédigé une convention afin de formaliser cet engagement tripartite qui constituera le fondement de l'appel de fonds annuel, jusqu'en 2026 inclus.

Au vu de ces éléments et à la lecture du projet de convention (copie jointe), sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- . d'approuver les termes de la convention.
- . de l'autoriser à la signer et à passer tous actes nécessaires relatifs à ce dossier.

#### **Conventions de servitude au profit du Syndicat Intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain (SIEA) : parcelles communales B 178 et B 184.**

Madame le Maire explique que le SIEA prévoit la construction d'un réseau aérien de fibre optique en vue de desservir le hameau communal d'Ijean.

Compte tenu des contraintes techniques en termes de maintenance et d'entretien, le tracé d'implantation des poteaux devant servir de support traverse plusieurs parcelles dont deux appartenant à la Commune en totalité – parcelle B 184 - ou partie – parcelle B 178.

Ces deux parcelles étant classées en domaine privé communal; il convient de signer une convention de servitude avec le SIEA.

Au vu de ces éléments, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- . d'approuver les deux conventions de servitude susvisées
- . de l'autoriser à les signer.

## Informations communales et communautaires

### . Communales

. Bref résumé de la réunion de présentation des esquisses d'avant-projet de réhabilitation de la Rue Jobin et de ses abords. En parallèle, une réflexion va être menée pour réaménager le parc loisirs.

### . Communautaires

. Chats errants : sur le même principe qu'en 2021, une campagne de trappage et de stérilisation sera peut-être faite en fin d'année 2022.

. Tarifs refuge animalier : les tarifs ont été révisés pour suivre l'augmentation du coût de prise en charge et des soins. Par soucis d'équité, ils sont alignés sur ceux de la SPA.

. Conservatoire : avec la levée progressive des restrictions liées au COVID, la fréquentation a connu une bonne reprise. Les tarifs ont été maintenus. A noter que les enfants sont désormais accueillis dès l'âge de cinq ans pour la pratique d'un instrument.

. Présidence de Haut Bugey Agglomération : ses fonctions de Président du Département et du SDIS étant très chronophages, rendant compliqué la conciliation avec sa fonction à la tête de HBA, Jean DEGUERRY, a annoncé qu'il quitterait la présidence à compter du 05 octobre, date à laquelle un nouveau président devra être élu parmi les vice-présidents actuels.

## Questions diverses

### . Prochaines commissions :

- Finances – Affaires juridiques – Informatique : mardi 30 août à 18h30.
- Travaux – Forêt : à définir en fonction de la fin de chantier à l'école.
- Affaires scolaires - vie associative – culturelle – sociale : mardi 13 septembre à 18h30.
- Cadre de vie – Environnement – Citoyenneté : mardi 30 août à 18h30..

. Prochaine réunion de conseil municipal : lundi 05 septembre 2022 à 19h00.

La séance est levée à 20h00

**Le secrétaire de séance**  
**Déborah BEAUCHESNE**

